

# ORSCHWIHR



Bulletin Municipal  
Janvier 2015



# JOURNEES DU PATRIMOINE

## 21 septembre 2014

### *A la découverte du patrimoine enfoui du petit Pfingstberg*

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges en relation étroite avec Monsieur Jean-Claude Gaering et en partenariat avec Monsieur Marc Grodwohl (archéologue, ethnologue et historien fondateur de l'écomusée d'Alsace) et Dominique Schwartz (géographe, docteur en pédologie), s'est inscrit dans le circuit organisé par la CC Région de Guebwiller lors des journées du patrimoine sur la thématique de patrimoine culturel, patrimoine naturel.

L'animation se réfère à des études contemporaines retraçant l'usage du territoire à travers la découverte des vestiges lithiques et l'interprétation de l'évolution paysagère associée au site.

L'observation du paysage et sa comparaison avec le plan de finage de 1760, souligne la valeur patrimoniale des éléments structurels du paysage (vignes, forêt, bourg et landes calcaires depuis au moins 500 ans permettant à la biodiversité de s'épanouir pleinement). Une explication concernant le terroir viticole est également donnée (qualité du vin et appellation grand cru).

Les bornes qui délimitent la Forêt du Petit-Pfingstberg et du Furstenwald sont comptées. Ancienne réserve d'élevage Seigneuriale en l'an 1300, le Furstenwald est donné en fief à la famille noble des Landenberg par l'évêque de Strasbourg en 1507, alors que la commune de Soultzmatt rachète les tenures au sein du petit Pfingstberg. La visite approche du cœur du système lithique et les « Steinrudels » apparaissent. Il s'agit de murets d'épierrement permettant de cultiver le sol, de mettre en valeur des parcelles, ils structurent et organisent le foncier, on y découvre des parcs à bestiaux, ou encore des cabanes de bergers, de vigneron. L'originalité actuelle du site du petit Pfingstberg est l'arrangement de ces murets en chemins communaux. La circulation, des hommes et des ânes, se fait sur le sommet de ces murs pour desservir les parcelles cultivées de part et d'autre, comme le confirme leur statut dans le cadastre de 1850.

L'analyse de cartes anciennes croisée avec des textes historiques, apporte des éléments de chronologie : abandon du système de culture à la guerre de trente ans. Puis, l'essor du marché du vin et l'expansion démographique met en conflit les entrepreneurs (souvent des vigneron) et les nobles qui souhaitent augmenter la taille et la valeur de leurs bois. Le Petit Pfingstberg est remis en culture mais les terrains difficilement accessibles et peu généreux sont progressivement abandonnés durant la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Une datation au carbone 14 est en cours d'élaboration pour confirmer la date de construction de ces vestiges probablement édifiés entre 1050 et 1150, dates correspondant à un fort essor démographique comme en témoigne le nombre élevé d'églises romanes dans la région.

Le cadastre de 1850 se superpose parfaitement sur ces structures anciennes, correspond également à notre cadastre actuel. Ici comme ailleurs, les usages en un temps déterminent les paysages et coutumes de demain. Faire revivre ce patrimoine revient à se poser des questions sur l'origine de nos cultures et rend hommage à nos ancêtres. 4 km de linéaire lithique sont enfouis sous la forêt du petit Pfingstberg.





## Chers habitantes et habitants d'ORSCHWIHR,

En ce début d'année 2015, permettez-moi d'abord de vous souhaiter une bonne et heureuse année et surtout une très bonne santé à vous et vos proches.

Les années à venir ne semblent pas s'engager dans la facilité : réforme territoriale, réduction des dotations de l'Etat, transfert de nouvelles charges aux communes, seront autant de contraintes supplémentaires pour les finances communales.

En effet, depuis l'an dernier, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a grevé nos budgets, malgré l'annonce du gouvernement de pérenniser la prise en charge d'une partie des frais.

A partir de juillet prochain, l'Etat se désengagera de l'instruction des permis de construire : nous nous sommes donc organisés au niveau du syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (37 communes) pour reprendre cette activité, il en coûtera près de 4 000 euros par an à la commune. Si vous ajoutez à cela la baisse des dotations de l'Etat (16 000 euros de moins cette année, après les 6 000 de l'an dernier). C'est autant d'investissement que nous ne pourrons pas réaliser et les premiers effets se feront rapidement sentir auprès des entreprises.

Les orientations budgétaires réalisées en janvier prévoient tout de même un minimum de travaux pour l'amélioration de votre cadre de vie...

J'évoquais ci-dessus la réforme territoriale qui voit l'Alsace regroupée avec la Lorraine et la Champagne Ardenne avec le risque majeur que les élus alsaciens se retrouvent minoritaires dans cette nouvelle assemblée.

Il nous faut néanmoins garder confiance en l'avenir et continuer à défendre nos valeurs, notre identité et notre droit local.

Les 22 et 29 mars auront lieu les élections départementales (anciennement élections cantonales) et j'ai décidé de me représenter pour un nouveau mandat de 6 ans. Plusieurs changements sont intervenus depuis le scrutin de mars 2011 : il y a regroupement des cantons de Guebwiller et Soultz (moins les communes de Bollwiller, Ungersheim, Feldkirch et Berrwiller) et les électeurs éliront au Conseil Départemental deux conseillers de sexe différent. Chaque candidature se fera donc sous la forme d'un binôme homme femme. J'ai donc décidé de m'associer avec Madame Karine PAGLIARULO, adjointe de la précédente municipalité de Soultz. De surcroît, nous aurons respectivement une suppléante pour elle et un suppléant pour moi.

J'ai beaucoup appris au cours de ce premier mandat et j'espère pouvoir continuer à servir les habitants de ce nouveau canton avec ma colistière.

Il me reste à vous souhaiter bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal et j'en profite pour remercier la nouvelle équipe de rédaction.

**Alain GRAPPE**  
*Conseiller Général et Maire d'ORSCHWIHR*



# Conseil Municipal

## Les principales décisions du Conseil Municipal de mai 2014 à janvier 2015

### Intercommunalité

- 8/09/2014 : Désignation du conseiller communautaire
- Délégué titulaire : Alain GRAPPE
- Déléguée suppléant : Odile KRITTER

### Vie de la Commune

- 20/06/14 : désignation des délégués et suppléants chargés d'élire les sénateurs
- Titulaires : Jean Claude GAERING, Marie-Josée STAENDER, Marc ACKERMANN
- Suppléants : Odile KRITTER, José BRAUN, Myriam SCHMITT
- 
- 2/07/14 : Fixation du loyer mensuel du dépôt de pain
  - : Mise en place d'une ligne de trésorerie
  - : Exonération de la part communale de la taxe d'aménagement des abris de jardin et des locaux à usage artisanal
  - : Adhésion à la charte Natura 2000 du site des Collines sous vosgiennes
  - : Renouvellement des baux de chasse 2015-2024 par convention de gré à gré.
- 8/09/14 : Acquisition de terrains :
- Krautlaender section 12 n°121 : 2,12 ares
- Denschmatten section 4 n°25 : 10,60 ares
- 5/11/14 : Création d'un poste d'adjoint technique dans le cadre du dispositif « emploi d'avenir »
  - : Renouvellement de la concession de l'abri de chasse du lot N°3.



La fête de la libération en 1945





## Travaux réalisés



*Aménagement et décors près du Kerlouan Platzla réalisés par les enfants du groupe scolaire les « Orchidées »*



*Mise en place d'un STOP à l'angle de la rue du Centre et de la rue de l'Eglise*



## Les évènements marquants de ces derniers mois



Fête de la musique - 20 juin 2014



Un cerf prisonnier dans un filet - 21 juillet 2014



Projection d'un match de la coupe du monde  
20 juin 2014



Départ d'une étape du rallye des Vosges  
16 août 2014



Passage du tour d'Alsace - 2 août 2014



Le Haxafir - 14 août 2014





Inaugurations Place de l'Eglise - M.A.M, Ludothèque et salle Polyvalente - 20 septembre 2014



Passage du Jury du Fleurissement  
8 aout 2014



Des moutons au Bollenberg



Fête de la St Nicolas - 5 décembre 2014





*Cérémonie du 11 novembre 2014*



*Repas des aînés 14 décembre 2014*



*Taille des arbres au verger école  
13 décembre 2014*



*Concert du 4 janvier 2015*



*Cérémonie des vœux et remise de la médaille de la vie associative à Gaby SIMON  
le 9 janvier 2015*





*La préparation et mise en place des décors de Noël par les membres du Conseil Municipal.*





# Infos

## **POUR UNE AMELIORATION DE LA PROPRETE DANS LE VILLAGE**



Malgré différents rappels dans le bulletin municipal, nous constatons que de plus en plus souvent, les rues, places, trottoirs, ruelles, passages et espaces verts sont souillés de déjections canines.

La municipalité lance un appel aux propriétaires de chiens pour plus de civisme.

Aussi pour réduire ces incivilités avons-nous installé des canisettes destinées à recevoir ces insalubrités.

Merci d'en faire bon usage et améliorer ainsi le cadre de vie de toute la population et de donner une image plus agréable aux nombreux touristes de passage.

## ViaTrajectoire

Une orientation personnalisée



### **SITE INTERNET D'INSCRIPTION EN LIGNE EN MAISON DE RETRAITE**

Via Trajectoire est un portail d'orientation. Il vous aide à trouver une maison de retraite qui correspond à vos critères. Il vous permet également de faire votre demande en ligne, de transmettre votre dossier à votre médecin traitant et de suivre l'avancement de votre dossier.

Il est le fruit d'une coopération entre l'ensemble des acteurs du secteur médico-social, les régions et les Conseils généraux de leur département.

Via Trajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé.

**[www.viatrajectoire.fr](http://www.viatrajectoire.fr)**





## *Commune Nature : la commune d'Orschwihr récompensée !*



Le 22 octobre dernier, notre commune a à nouveau été récompensée pour l'entretien des espaces communaux et a obtenu la plus haute distinction dans le cadre de la démarche « Commune Nature », à savoir 3 libellules.

Depuis 2005, la commune a considérablement diminué l'usage des pesticides, en limitant au maximum leur utilisation dans les surfaces à risque pour la ressource en eau. Depuis plus d'une année, nous avons arrêté leur usage. En supprimant ces produits, nous préservons durablement la qualité de la ressource en eau. Les pesticides sont les premiers polluants de l'eau. En désherbant chimiquement les voiries ou les surfaces pavées, ces produits sont directement amenés vers les cours d'eau via le réseau d'assainissement et contaminent ensuite la nappe phréatique.

A travers cette démarche originale « Commune Nature », la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse souhaitent valoriser les communes qui se sont engagées dans une

démarche de réduction, voire de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries. L'engagement de notre collectivité contribue à préserver un patrimoine naturel commun.

L'apparition d'herbes spontanée et le verdissement de certains espaces témoignent de ces changements de pratiques. L'utilisation de techniques dites alternatives ne suffisent pas à contrôler la pousse de la végétation, rendant nécessaire l'acceptation des herbes folles dans notre village.





## Accompagner la commune dans ses nouvelles pratiques d'entretien



La sensibilisation et l'acceptation des nouvelles pratiques d'entretien par les habitants sont essentielles. Elles sont un des gages de réussite dans la durée de l'engagement pris par la commune en faveur de la réduction des pesticides.

Les habitants peuvent également s'investir dans la démarche en mettant en pratique des gestes ou des techniques pour un entretien naturel de leurs espaces.

Dans un jardin, l'apparition d'herbes est un indicateur de jardin entretenu naturellement, sans produits chimiques.

De multiples techniques de jardinage naturel existent : paillages des massifs, l'implantation de plantes couvre-sol, des techniques de désherbage à eau chaude ou à flamme, l'application de décoctions pour renforcer les plantes, etc. Les agents de la commune peuvent vous accompagner dans ces changements. Demandez-leur conseils !

### Le saviez-vous ?

Le bassin de Guebwiller et environs est un secteur sensible. De 1995 à 2008, 3 herbicides ont pollués l'eau distribuée à plus de 1900 habitants de Merxheim et Gundolsheim.

De nombreux efforts menés par tous (agriculteurs, viticulteurs, collectivités, particuliers, etc.) ont été nécessaires pour retrouver une bonne qualité de l'eau.

**Vous souhaitez des renseignements** sur la qualité de l'eau et sur les actions de préservation de la ressource en eau, vous pouvez contacter :

**Sylvia Ribeiro**

Animatrice coordinatrice de la Mission Eau

**SIPEP Merxheim-Gundolsheim**

24 rue principale - 68250 Gundolsheim

sribeiro@mission-eau.org ou au **03 89 49 75 14**

### **La distinction « Commune Nature »**

Depuis 2011, l'Agence de l'eau et la Région Alsace ont remis une distinction «Commune Nature» à 216 communes engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts.

15 communes sur le secteur de Guebwiller et environs ont été récompensées et ont obtenus 1, 2 ou 3 libellules.

- **1 libellule** : réduction de 30% l'usage de pesticides
- **2 libellules** : réduction de 70% l'usage des pesticides et arrêt de leur utilisation sur les surfaces à risque pour la ressource en eau
- **3 libellules** : zéro pesticide



## BROYAGE DE DECHETS VERTS

Nous vous informons de la reconduction de l'opération de broyage des déchets verts au printemps et en automne 2015. Les sessions se dérouleront sur la plateforme dans le prolongement de la rue de l'Automne (dépôt de marc) au pied du Bollenberg de 9h00 à 17h00 aux dates suivantes :

**Vendredi 20 mars 2015**

**Samedi 21 mars 2015**

**Vendredi 6 novembre 2015**

Le broyage sera effectué par des agents de la SPL Floriom. Il est prévu que les usagers déposent leurs déchets verts (branchages, déchets ligneux) le jour même de l'opération de broyage et repartent avec du broyat. Le dépôt des déchets verts ne sera pas facturé aux usagers.



## Chantiers participatifs sur les collines sous-vosgiennes

*Le 28 Février 2015 au Bollenberg d'Orschwihr*



Lauréate du concours « Prime du Bénévolat nature 2014 » (Fondation Nicolas Hulot), l'association Orchidée organise en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, un chantier nature le 28 février. Cette journée conviviale est ouverte à tous les bénévoles (habitants, associations) désireux de s'impliquer dans la préservation et la restauration des landes du Bollenberg.

Le site Natura 2000 « Collines sous-vosgiennes », est classé au titre de la Directive européenne Habitats Faune Flore pour préserver un patrimoine naturel exceptionnel (35 plantes protégées, 21 espèces de papillons menacés en Alsace, de nombreux reptiles, 200 espèces d'abeilles sauvages, etc.).

- Rendez-vous à 8h30 à la chapelle d'Orschwihr au Bollenberg.
- Les volontaires sont invités à venir avec leurs outils (gants, cisailles, débroussailleuses, tronçonneuses, râteaux, etc.).
- Le repas du midi est pris en charge sur réservation

**RESERVATION OBLIGATOIRE POUR LES REPAS AUPRES DU PARC  
NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES AU 03 89 77 90 20**





Journée des élus

## LA CIRCULATION DES ENGINES MOTORISES DANS LES ESPACES NATURELS

Dans le cadre de la rédaction de la charte des Parcs Naturels Régionaux, le Ministère de l'environnement a affirmé sa volonté de **gérer les fréquentations dans les espaces naturels** et

particulièrement celles liées aux engins motorisés. A ce titre, chaque Parc doit, sur son territoire, organiser et gérer les flux liés à la circulation des véhicules à moteur par la mise en place d'outils de gestion efficaces et durables en s'appuyant sur la loi de 1991 relative à « la circulation des véhicules terrestres dans les espaces naturels ». Au titre de cette loi, les **départements** ont également compétence à agir, notamment à travers la mise en place des « **plans départementaux des sites et itinéraires** » comme cela a été mené dans le département du Bas-Rhin.



La première partie de cette journée, en salle, a permis d'aborder la problématique de manière globale.

Le Parc des Ballons des Vosges est le territoire d'accueil d'un grand nombre **d'activités touristiques et économiques** qu'il convient d'organiser afin que chacune d'elle puisse

coexister et se dérouler dans les meilleures conditions, tout en respectant la flore et la faune. Du fait de l'accroissement et de l'émergence d'activités motorisées nouvelles, certaines fédérations sportives prennent conscience du besoin d'encadrer leur activité et sensibilisent leurs pratiquants dans ce sens. Le Parc quant à lui s'est tourné vers l'utilisation de **l'outil « plan de circulation des engins motorisés »** afin de répondre en partie à cette nécessité, notamment au regard des engagements qu'il a pris lors du renouvellement de sa charte en 2012.

Cet outil de gestion, qui fait appel à la **concertation** entre les différents acteurs du territoire est le parti pris de nombreux autres Parcs qui sont actuellement engagés dans la démarche de mise en place de plans de circulation pour les engins motorisés. Ce dernier n'a en aucun cas pour objectif de définir des itinéraires de randonnée pour cette catégorie de véhicules et a, à terme, vocation à évoluer vers une **prise en compte globale** de l'ensemble des activités sportives qui se déroulent dans les espaces naturels, comme cela a été le cas dans le Parc du Massif des Bauges qui est venu en témoigner.

D'un point de vue technique, la mise en place d'un plan de circulation nécessite la réalisation d'un diagnostic de terrain préalable suite auquel sont émises des préconisations de fermeture de certaines voies qui sont concertées en comité de pilotage **entre tous les acteurs du site en question** (associations sportives, fédération de chasse, municipalités, ONF, PNR,...). Une fois les choix de fermeture clairement définis, la décision fait l'objet d'un **arrêté** pris par le maire de la commune concernée. Une signalisation doit ensuite être mise en place sur site afin d'informer les usagers des chemins de l'interdiction de circuler. Pour assurer la compréhension et le respect de ces interdictions par ces derniers, les mesures prises doivent être accompagnées d'actions de **sensibilisation**.



Sur le Massif des Vosges, le **suivi** et la **surveillance** des plans mis en œuvre sur le terrain assurés de manière conjointe par les différents services de « police » (brigades vertes du côté alsacien, ONF, ONCFS, garde de Réserve Naturelle), avec le concours du Parc, et notamment organisé au niveau départemental dans le cadre de la MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature) sont des éléments indispensables pour assurer l'**efficacité** et la **durabilité** de ces plans de circulation.



*Visite sur site d'un exemple de mise en place d'un plan de circulation, menée par M. GRAPPE, maire d'Orschwihr et introduite par M. SCHATZ, maire de Westhalten.*

Le Bollenberg (site Natura 2000 des collines sous-vosgiennes) situé sur les communes d'Orschwihr, Westhalten, et Rouffach a fait l'objet d'un plan de circulation. Cette initiative, menée par les trois communes concernées, accompagnées par le Parc et réalisée en étroite concertation avec les syndicats viticoles avait pour but de canaliser le passage des engins agricoles sur les zones de landes et de favoriser un accès piéton à ce site aux enjeux paysagés, faunistiques et floristiques importants.

Si certains chemins ont été fermés définitivement à la circulation des engins motorisés, la qualité de ceux restés ouverts ainsi que la desserte pour les ayants droit a été améliorée pour le plus grand plaisir de tous. Cet outil règlementaire a également profité aux agents de surveillance pour

qui le travail a été simplifié et qui ont de plus constaté la disparition de certains débordements préjudiciables au site, comme aux usagers, tels que les rassemblements nocturnes, les décharges sauvages ou encore l'allumage de feux.

Le Parc se tient à la disposition des maires qui souhaiteraient s'engager dans la démarche.

#### **Contact :**

Marion Micoud, chargée d'étude  
«Gestion des fréquentations engins motorisés»  
**m.micoud@parc-ballons-vosges.fr - 03 89 77 90 20**





# 150 *ans* à vos côtés

**croix-rouge** française 

Unité locale de l'arrondissement de Guebwiller

## « **OUVERTURE D'UNE VESTIBOUTIQUE** »

Depuis le 6 Septembre dernier, la Croix-Rouge Française de l'arrondissement de Guebwiller a ouvert une « VESTIBOUTIQUE » au 34 rue des Chanoines à Guebwiller.

Elle accueille tous les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00.

Aménagée pour assurer un accueil optimal, elle permet d'y trouver un large choix de vêtements, chaussures et accessoires, neufs ou d'occasion, rigoureusement sélectionnés pour hommes, femmes et enfants.

Les personnes désirant donner des vêtements ou chaussures, destinées à la vente, peuvent les déposer au jour(s) et heures d'ouverture de la « VESTIBOUTIQUE ».

### Contact :

Patrice HEGY, Président de l'unité locale entre 17h et 19h au

**06 70 93 98 81**

---

## UNE INFIRMIERE LIBERALE DANS VOTRE COMMUNE

Vous trouverez ci-dessous ses coordonnées :





## BESOIN D'ENQUÊTER SUR *vos consommations ?*

L'espace INFO ÉNERGIE du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon  
vous propose d'emprunter **GRATUITEMENT** des outils de mesure  
pour vous aider à faire des économies d'énergie :  
(Contactez votre Espace Info Énergie au 06 83 03 89 22)

**le thermomètre infrarouge**  
mesure la température de paroi

**le compteur de consommation**  
mesure la consommation des appareils

**l'enregistreur usb**  
enregistre la température en continu

**le débitmètre**  
mesure instantanément le débit d'eau

INFO ÉNERGIE  
06 83 03 89 22

PAYS  
RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON

Projet soutenu par [energievia.info](http://energievia.info)

energievia.info

Projet soutenu par [energievia.info](http://energievia.info)

l'éco-rénove l'économise

On s'est tous déjà posé les questions suivantes :  
Combien nous coûte notre frigo ?  
Combien consomme ma télévision en veille ?  
Ma régulation est-elle performante ?

L'Espace Info Energie du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon vous propose d'emprunter **gratuitement** des outils de mesure pour vous aider à faire des économies d'énergie :



			
<b>Le thermomètre infrarouge</b>	<b>Le compteur de consommation (wattmètre)</b>	<b>L'enregistreur usb</b>	<b>Le débitmètre</b>
<b>mesure la température de paroi</b>	<b>mesure la consommation des appareils</b>	<b>enregistre la température en continu</b>	<b>mesure instantanément le débit d'eau</b>

### Pour Qui ?

Tous les habitants du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon (communautés de communes de la Région de Guebwiller, Centre Haut-Rhin et Essor du Rhin)

### Comment ?

Pour emprunter ces outils, il vous suffit de contacter votre Espace Info Energie. Une démonstration de l'outil avec des explications sur le fonctionnement et l'analyse seront également prévues lors de l'emprunt.

### Que fournir ?

Une photocopie de la pièce d'identité et une copie d'un justificatif de domicile

### Combien de temps ?

Vous pouvez emprunter plusieurs outils en même temps, toutefois, le temps de prêt d'un outil sera défini avec l'Espace Info Energie.

### Contact :

Réservation obligatoire auprès de l'Espace Info Energie du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon par téléphone au 06 83 03 89 22 ou par mail à [eie@rhin-vignoble-grandballon.fr](mailto:eie@rhin-vignoble-grandballon.fr)

L'Espace **INFO** → **ENERGIE** du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon, financé par l'ADEME, la Région Alsace et le Pays Rhin Vignoble Grand Ballon a pour objectif d'informer et de conseiller les particuliers de manière **neutre, objective et gratuite**, sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et les aides financières (isolation - chauffage - ventilation - régulation - crédit d'impôt - éco prêt à taux zéro...).

170 rue de la République à Guebwiller  
Permanences sur rendez-vous à Ensisheim et Fessenheim.



## Trois... Deux... Un... Economisez !

La facture énergétique augmente, et face à cela chacun peut agir !

Le **défi des familles à énergie positive** permet de vous redonner la maîtrise de vos consommations !



Cette année encore participez au défi d'économies d'énergie et d'eau organisé par la **Région Alsace** et l'**ADEME** en partenariat avec **les espaces info-énergies** et l'association **Alter Alsace Energie**: au sein d'une équipe (collègues, voisins, famille, amis...) vous mettez en place ces petits éco-gestes qui font de grandes économies !

Votre mission si vous l'acceptez :

**Réduire d'au moins 8% vos consommations.** C'est possible, et même facile : l'année dernière, les familles alsaciennes ont économisé en moyenne 14% d'énergie, soit **200€ en moins sur la facture**.

Votre accompagnement :

Les **EIE** vous proposent des solutions et des idées lors des événements communs ou à travers une lettre d'information. Ces « coachs énergie » sont là pour répondre à toutes vos questions sur la maîtrise de l'énergie dans votre logement. Des outils de mesure vous permettent de mener l'enquête chez vous et de découvrir certains phénomènes de consommation méconnus.



Crédits photos : Région Alsace

24 juin 2014 au Château du Hohlandsbourg  
Événement de clôture

Ensuite, vous déciderez de **réaliser les gestes économes** que vous souhaitez et à votre rythme. Le tout dans une ambiance conviviale et en équipe. Vous échangerez vos **bonnes pratiques** et vous passerez un bon moment. Durant les années précédentes les événements étaient organisés à l'écomusée d'Alsace et au château du Hohlandsbourg. Pour en savoir plus sur le déroulement du défi rendez vous sur le site internet <http://alsace.familles-a-energie-positive.fr>.

Le défi se déroule du 1<sup>er</sup> novembre 2014 au 30 avril 2015, avec des équipes de 5 à 15 familles.

Votre contact

Le numéro vert des Espaces Info Energie en Alsace





# evogreen

La santé par les plantes médicinales

## Collecte de pousses d'if pour la lutte contre le **CANCER**

### Du 15 Juin au 31 Octobre

Nous collectons les déchets  
de taille d'if *Taxus Baccata*

**GRATUITEMENT\* !**

*Ces jeunes pousses d'if (Taxus Baccata),  
plus particulièrement les aiguilles  
contiennent une substance précieuse  
utilisée dans la fabrication de médicaments  
pour la lutte **CONTRE LE CANCER**  
(plus de détails sur notre site internet).*

### Collecte gratuite

Nous collectons sous 24 à 48 h les jeunes pousses d'if *Taxus Baccata*. Ces déchets doivent être purs et encore frais. Une fois collectée, tous ces déchets de taille d'if seront délivrés le soir-même à nos installations de séchage où le produit sera trié, séché, broyé et refroidi.

#### NOS RECOMMANDATIONS :

- Déposez une bâche sous la haie à tailler : ceci facilitera le ramassage.
- Ramassez et mettez en tas les déchets à l'abri du soleil.
- Appelez nous le plus rapidement possible afin de prévoir le ramassage.

Contactez nous au : **03.69.45.08.55**  
Ou inscrivez vous sur **www.evogreen-sante.fr**

*\* Attention ! Les déchets de taille d'if doivent être purs et encore frais.  
N'attendez donc pas longtemps avant de nous prévenir afin de conserver la précieuse substance  
(Branches jusqu'à 40 cm et 0,5 cm d'épaisseur).*



[www.evogreen-sante.fr](http://www.evogreen-sante.fr)

4, rue du Transformateur  
68126 BENNWIHR GARE

Tél. : (+33)3 69 45 08 55



## Téléphone, smartphone : un risque au volant

**Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident ; écrire un message en conduisant multiplie ce risque par 23 !**

**Le constat est alarmant** : 31 % des conducteurs reconnaissent lire leurs messages au volant et 13 % en rédigent. Cette tendance est encore plus marquée chez les moins de 35 ans : 61 % des conducteurs lisent leurs SMS en conduisant et 32 % en écrivent (sondage exclusif TNS-Sofres - septembre 2013) !

Le smartphone ou le téléphone portable sont aujourd'hui omniprésents dans la vie quotidienne. Au volant leur usage distrait le conducteur, avec pour conséquences immédiates : augmentation du temps de réaction, difficulté à maintenir le véhicule dans sa trajectoire, à s'insérer dans le flux de circulation, à adapter sa vitesse, réduction du champ visuel et moindre conscience de l'environnement.



### VOTRE HOROSCOPE : PIGEON

**BRAVO ! Vous venez de multiplier vos risques d'accident en voiture par 23 !**

Ce service vous coûtera :

**3 points en moins** sur votre permis de conduire et **135 euros d'amende**.

Dans la plupart des pays européens, l'usage du téléphone au volant est interdit. En France, un conducteur utilisant un téléphone portable tenu en main est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros et d'un retrait de 3 points du permis de conduire.

L'usage du kit main libre est toléré mais peut être retenu comme circonstance aggravante si, en cas d'accident, son emploi s'avère en être la cause.

**Faire la route sans être distrait par le téléphone portable, c'est possible !**

Il suffit d'activer le mode silencieux pendant toute la durée du trajet, de placer le téléphone dans un endroit du véhicule non accessible en conduisant, de le confier à un passager ou de s'arrêter dans un endroit sécurisé pour prendre connaissance des messages reçus.

Pour en savoir plus :  
[www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)





## Grand concours photos/ vidéos : 365 jours autour de Guebwiller

Dans le cadre du développement numérique de la région de Guebwiller, l'office de tourisme organise un grand concours photo/vidéo intitulé 365 jours autour de Guebwiller.

Le but de l'opération est de rassembler des photos et vidéos de la région de Guebwiller et de tout le Pays-Rhin-Vignoble-Grand Ballon, tout en dynamisant l'image de la destination en activant les réseaux sociaux de l'office de tourisme. Se déroulant jusqu'au 15 mai 2015, le concours permet à qui le souhaite de participer en publiant jusqu'à 3 photos et des vidéos. L'inscription se fait par l'intermédiaire d'une application sur la page facebook de l'office de tourisme.

Les utilisateurs peuvent ensuite inciter leurs amis à voter pour leur photo.

*Site naturels d'exception, hauts lieux historiques ou religieux, vignobles de renom, fêtes et animations .... Avec l'office de tourisme, les utilisateurs sont invités à partager leurs meilleurs moments dans la région de Guebwiller afin de gagner un séjour, des dîners spectacles au Paradis des sources, des bons cadeaux, des tirages grands formats de vos clichés, des entrées dans les sites touristiques du secteur (parc du Petit Prince, Ecomusée), etc. !*

**Plus de 4000 € de cadeaux sont à gagner !\*** Photographe ou vidéaste sont invités à se lancer !

Pour participer dans la catégorie photos, les utilisateurs doivent s'inscrire via la page facebook de l'office de tourisme : <http://bit.ly/guebphotos>

Pour participer dans la catégorie vidéos, les utilisateurs doivent s'inscrire via la page facebook de l'office de tourisme : <http://bit.ly/guebvideos>

Les participants peuvent également proposer des photos via Instagram ou Twitter en utilisant le hashtag **#visitgueb** !

### Liste des lots et règlement de jeu concours disponibles auprès de l'Office de tourisme

Renseignements à l'Office de Tourisme de Guebwiller Soultz et des Pays du Florival  
Tél. 00 33 (0)3 89 76 10 63 / [info@tourisme-guebwiller.fr](mailto:info@tourisme-guebwiller.fr) / [www.tourisme-guebwiller.fr](http://www.tourisme-guebwiller.fr)

Contact presse : Vincent Schneider  
Service animation du réseau  
Office de Tourisme de Guebwiller - Soultz  
et des Pays du Florival  
Tél. : 03 89 74 97 97  
Email : [vincent.schneider@tourisme-guebwiller.fr](mailto:vincent.schneider@tourisme-guebwiller.fr)



# La Vie des Associations \*

## Association de Jumelage ORSCHWIHR KERLOUAN



*Le Marché aux puces du 15 juin 2014*

## U.N.C - A.F.N



*Instruction civique à l'occasion du 11 novembre 2014 aux élèves du Groupe Scolaire par Robert HAEGELIN, Président*





# Sivom Orzell

## GRUPE SCOLAIRE « LES ORCHIDEES »



Fête de fin d'année le 27 juin 2014



Départ à la retraite de Sylviane SIMON,



Passage du St Nicolas le 5 décembre 2014 et du Père Noël le 18 décembre 2014



## LES SAPEURS POMPIERS DU SIVOM « ORZELL »

La cérémonie de la Ste Barbe pour les communes de Soultzmat, Osenbach, Westhalten, Orschwihr et Bergholtz-Zell a été organisée cette année par le SIVOM « ORZELL » le 6 décembre 2014. Elle a démarré par un défilé jusqu'à la place de l'Eglise puis par la traditionnelle cérémonie de remise des médailles et nominations suivie par une réception dans la salle polyvalente.



## Les nominations au SIVOM



1<sup>ère</sup> Classe : Josias SCHNOEBELEN - Alexia ACKERMAN



Caporal : Cédric MASCHA



Sergent : Jean Michel HURTH



Adjudant : Ludovic ANGSTHELM - Michel VOELKLIN



Crémation des sapins le 10 janvier 2015



Lieutenant Marc ACKERMANN

# DECLARATION DE RECOLTE 2014

*COMMUNE D'ORSCHWIHR*



## 1) SUPERFICIE DE RECOLTE

	ha	a	ca
AOC ALSACE BLANC	166	69	12
AOC ALSACE GRANDS CRUS	12	81	30
AOC ALSACE LIEU-DIT	32	34	35
AOC CREMANT D'ALSACE	65	51	03
AOC ALSACE PINOT NOIR	14	59	26
AOC ALSACE PINOT NOIR ROUGE	2	98	58
VINS SANS IG		36	69

## SUPERFICIE TOTALE

**295 ha 30 a 33 ca**

## 2)VOLUME HL

**HL**

a)	<b>ALSACE</b>	
	CHASSELAS	30,41
	SYLVANER	720,57
	AUXERROIS	1091,59
	PINOT BLANC	825,28
	PINOT	68,64
	ASSEMBLAGE	893,07
	RIESLING	1934,44
	PINOT GRIS	2830,26
	MUSCAT	465,21
	MUSCAT OTTONEL	120,74
	GEWURZTRAMINER	2816,51
	PINOT NOIR ROSE	1029,33
	PINOT NOIR ROUGE	151,52
	<b>TOTAL ALSACE</b>	<b>12977,57</b>
b)	<b>ALSACE GRAND CRU</b>	
	RIESLING	270,65
	PINOT GRIS	197,94
	MUSCAT	7,40
	GEWURZTRAMINER	143,15
	<b>TOTAL ALSACE GRAND CRU</b>	<b>619,14</b>
c)	<b>ALSACE LIEU DIT</b>	
	SYLVANER	20,50
	AUXERROIS	27,00
	PINOT BLANC	20,00
	ASSEMBLAGE	6,70
	RIESLING	447,68
	PINOT GRIS	357,83
	MUSCAT	50,13
	MUSCAT OTTONEL	15,00
	GEWURZTRAMINER	495,84
	PINOT NOIR ROUGE	176,80
	<b>TOTAL ALSACE LIEU-DIT</b>	<b>1 617,48</b>
d)	<b>CREMANT D'ALSACE</b>	
	PINOT BLANC	3027,97
	CHARDONNAY	280,74
	PINOT NOIR BLANC	307,48
	RIESLING	422,40
	PINOT GRIS	258,43
	PINOT NOIR ROSE	828,88
	<b>TOTAL CREMANT D'ALSACE</b>	<b>5 125,90</b>
	<b>VINS sans IG BLANC</b>	<b>31,00</b>
	<b>VOLUME TOTAL DE LA COMMUNE</b>	<b>20371,09</b>

Nombre de déclarations : 54

Rendement moyen : 68,98 HL/HA



## BON ANNIVERSAIRE



*Joseph VOELKER 80 ANS*



*Bertille et François ZUSSLIN 80 ANS*

# A l'Honneur

## Etat Civil

### Naissances :

le 10/06/2014 Axana

filles de Suresh BLATTES et de Betty DROZ

le 26/07/2014 Mathys

filles de Mathieu GUERY et de Elodie GEISS

le 29/08/2014 Shana

filles de Sébastien BERNHARD et de  
Mélanie COUTINHO PACHECO

le 26/10/2014 Margot

filles de Robin RENARD et de Elodie FERET

le 24/10/2014 Typhaine

filles de Mathieu BISCH et de Michèle LACHENMAYER

le 03/11/2014 Chloé

filles de Guillaume ALBRECHT et de Marielle SCHALK

### Mariage :

le 12/07/2014

Michaël KROVOZA-OPAVA et Sophie STOCKER

le 25/10/2014

Raphaël KIEFFER et Maria-Térésa STACCIONI

### Décès :

le 18/07/2014

Richard KOENIG

le 07/11/2014

Marguerite RABOLD née WEIGEL

le 05/12/2014

Anne ROMINGER née HUG

## La Ludothèque « L'école est finie » 7, Rue du Centre à Orschwihr

La ludothèque est un lieu d'échange, de rencontre et de bons moments entre parents, grands parents et enfants. On apprend à jouer les uns avec les autres, tout en se respectant et en tenant compte des règles instaurées par les différents jeux.



### Nos différentes actions :

- Soirée jeux en famille le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois
- Fête du jeu
- Bourse aux jouets et vêtements en automne
- Animation pour anniversaire
- Location de tous nos jeux de sociétés, ainsi que nos grands jeux en bois pour vos manifestations ou vos soirées entre amis



### Horaires d'ouvertures :

Ouvert tous les samedis matin  
De 10h à 12h

Pour tout renseignement  
vous pouvez contacter la présidente  
Mme Stoeber Karine

03 89 74 81 60

[www.ludothèque.orschwihr.free.fr](http://www.ludothèque.orschwihr.free.fr)





# CONCOURS DU FLEURISSEMENT

## PALMARES 2014

### MAISONS ET FACADES

- 1<sup>er</sup> Prix M. et Mme Jean-Pierre BISCH
- 2<sup>ème</sup> Prix M. et Mme François BRAUN
- 3<sup>ème</sup> Prix Mme Laurette SCHWALLER

### COURS – JARDINS

- 1<sup>er</sup> Prix M. et Mme Jean-Paul BEILLEVERT
- 2<sup>ème</sup> Prix M. et Mme Jean-Claude GUGENBERGER
- 3<sup>ème</sup> Prix ex aequo : M. et Mme Léon SCHNEIDER

Mme Rita ROMANN  
**Hors concours :** M. et Mme Patrice WENTZEL  
M. et Mme Hubert CABEAU

### VITICULTEURS

- 1<sup>er</sup> Prix BRAUN François et Fils
- 2<sup>ème</sup> Prix HAEGELIN Materne et Filles
- 3<sup>ème</sup> Prix BRAUN Camille et Fils

**Hors concours :** EARL WELTY Jean-Michel  
EARL ZUSSLIN Nicolas





Mois	Date	Heure	Manifestation	Société	Lieu
Février	Sam. 28	8h30 à 17h	Chantier nature	Association Orchidée	Bollenberg
Mars	Dim. 22	9h - 13h	Balade Viticulture et Biodiversité	Mission Eau	Place st Nicolas
	Dim. 29	17h	Chemin de Croix	Conseil de Fabrique	Oelberg Bergholtz-Zell
Avril	Jeu. 30	18h	Arrivée des amis de Kerlouan	Orschwihr-Kerlouan	Place st Nicolas
Mai	Sam. 16 - Dim. 17	9h - 18h	Portes Ouvertes	Caves Materne HAEGELIN	
	Dim. 24	11h	Pique-nique chez le Vigneron indépendant	Synvira	Cave GSELL José Camille BRAUN Pierre REINHART
	Sam. 23 - Dim. 24	7h - 18h	Marche Populaire	Amicals des Sapeurs Pompiers	Atelier Communal Rue du Centre
	Mer. 27	16h30	Don du Sang	Association des Donneurs de Sang	Vinopolis
Juin	Dim. 7	9h - 18h	Grempe Pétanque	Club de Foot OBZ12	Aire de jeux
	Sam. 13	13h - 17h 18h 18h	Grempe Enfants Bucher St. Jean Fête de la Musique	Club de Foot OBZ12 Club de Foot OBZ12 Conseil de Fabrique Bergholtz-Zell	Aire de jeux Terrain de Foot Oelberg Bergholtz-Zell
	Dim. 14	7h - 18h	Marché aux Puces	Ass. de Jumelage Orschwihr Kerlouan	Place st Nicolas
	Dim. 21	9h - 12h 10h	Sortie Bollenberg 1 <sup>ère</sup> communion	Association R.I.N. Paroisse Orschwihr	RDV 9h place de l'Eglise Eglise d'Orschwihr
	Dim. 21	19h30	Fête de la Musique	Echo du Bollenberg	Place st Nicolas
Juillet	Dim. 5	12h 9h - 18h 17h	Cave en Fête Grempe Tourni Foot Concert Orchestre "La Forlane"	Cave Coop. Wolfberger Club Foot OBZ12 Organo-Piano	Point de Vente cave Terrain de Foot Eglise st Nicolas
Août	Sam. 8	14h - 19h	Portes Ouvertes	Caves ZIEGLER- FUGLER	Cave
	Dim. 9	10h - 19h	Portes Ouvertes	Caves ZIEGLER- FUGLER	Cave
	Dim. 14	18h30 19h	Ronde du Haxafir Haxafir	Colmar Marathon Conscrits	Club House Stade de Foot Bollenberg
	Dim. 22	10h - 12h	Portes Ouvertes	AISL Section Tir	Stand de Tir st Nicolas
	Dim. 23	10h - 18h	Portes Ouvertes	AISL Section Tir	Stand de Tir st Nicolas
	Dim. 29	19h	Étape Vigneronne	Cave ZIEGLER Jean Bernard	Cave
	Dim. 30	10h - 18h	Étape Vigneronne	Cave ZIEGLER Jean Bernard	Cave
Octobre	Mar. 6	16h30	Don du Sang	Association des Donneurs de Sang	Vinopolis
Novembre	Mer. 11	16h30	Commémoration de l'armistice	Section UNC	Monument aux Morts
	Dim. 29	10h - 18h	Marché de Noël Bio	Domaine Valentin ZUSSLIN	Cave
Décembre	Dim. 13	10h - 18h	Marché de Noël	Caves Materne HAEGELIN	Cave
2016					
Janvier	Sam. 9	18h	Crémation des Sapins	Amicales des Sapeurs Pompiers	Groupe Scolaire les orchidées

## MAIRIE

11 rue de Soultzmatt - 68500 ORSCHWIHR  
Tél : 03 89 76 95 07 - Fax : 03 89 76 15 55  
Mail : mairie.orschwihr@wanadoo.fr  
Site Internet : www.mairie-orschwihr.info  
Heures d'ouverture :  
Lundi - Vend. : 8h à 12h15 et 13h à 17h  
Mardi - Jeudi : 8h à 12h15

## AGENCE POSTALE et Boulangerie Pain et Gourmandise

4 Place Saint Nicolas - 68500 Orschwihr  
Tél : 03 89 83 01 57  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 6h45 à 12h30  
dimanche de 7h45 à 12h00  
départ courrier 12h30 - samedi 10h00

## NUMEROS UTILES

SAMU 15  
POLICE 17  
POMPIERS 18  
URGENCE PORTABLE 112  
GENDARMERIE : 03 89 28 02 10  
BRIGADES VERTES : 03 89 74 84 04  
SOUS-PREFECTURE : 03 89 37 09 12  
PRESBYTERE « ISSENHEIM » : 03 89 76 82 50  
GROUPE SCOLAIRE « Les Orchidées » : 03 89 76 05 55  
HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00  
URGENCE E.D.F : 08 10 33 31 68  
CALEO URGENCE GAZ : 03 89 62 25 00  
CALEO URGENCE EAU : 03 89 62 25 01  
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES « SOULTZ » : 03 89 74 83 10  
« BUHL » : 03 89 28 34 13  
OFFICE DU TOURISME GUEBWILLER : 03 89 76 10 63

## COM COM

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller  
1 rue des Malgré-Nous  
BP 80114  
68502 Guebwiller Cedex  
Tél. 03 89 62 12 34  
Fax 03 89 62 12 20

## HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Jeudi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Vendredi de 08h30 à 12h00

## LES SERVICES

(Tous les services sont joignables au 03 89 62 12 34)

## Transport

Com Com Bus

## Déchets

Déchets, centres « déchets-tri », tri sélectif

## Horaires d'ouverture des déchèteries : Buhl, Soultz et Soultzmatt

Période	Jours	Horaires
HIVERNALE (DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS)	Du lundi au Jeudi vendredi	14h00 à 16h30 9h00 à 11h45 - 14h00 à 16h45
	Samedi	9h00 à 16h45
ESTIVALE (DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE)	Lundi et mercredi mardi et jeudi	9h00 à 11h45 - 14h00 à 18h30 14h00 à 18h30
	vendredi	9h00 à 11h45 - 14h00 à 18h45
	Samedi	9h00 à 17h45

## COLLECTES

ORDURES MÉNAGÈRES - Lundi semaines paires  
SACS DE TRI - Lundi des semaines impaires.

BIODÉCHETS - Tous les mercredis

## ASSAINISSEMENT

COMMANDER UN CAMION DE VIDANGE

## PERMANENCES DE LA COLORISTE

(RÉNOVATION DE FAÇADES)

**RAMASSAGE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS POUR LES PERSONNES ÂGÉES OU À MOBILITÉ RÉDUITE**

Enlèvement des encombrants directement à domicile  
2<sup>ème</sup> lundi du mois sur rendez-vous